

BTS CIEL

E 6 – PROJET TECHNIQUE

Dossier de présentation et de validation du projet (consignes et contenus)

Groupement académique : Nantes Ses						
Lycée : Saint Aubin	La Salle					
Ville: Verrières en A	njou					
N° du projet : 3	Nom du projet : Smart terri	toires				
Projet nouveau	Oui Non Non	Projet interne	Oui 🗌	Non 🗌		
Délai de réalisation	150 heures	Statut des étudiants	Formation initiale	Apprentissage		
Spécialité des étudiants	ER IR Mixte	Nombre d'étudiants	4			
Professeurs responsables	Borys THARREAU Thierry JUMEL David CAILLAUD					
Sommaire						
1 – Présentation et sit	tuation du projet dans son envir	onnement		2		
	réalisation					
1.2 – Présentation	du projet			2		
	e					
	n de l'air : origines, situation et					
	s du projet					
	projet dans son contexte					
	harges – Expression du besoin.					
	es acteurs					
	des cas d'utilisation					
\mathcal{L}	nctionnelles					
	fonctionnelle					
	ation des fonctions principales					
4 – Contraintes de réa	alisation			8		
	on des fonctions de service (no					
	de réalisation					
	nises à disposition des étudiant					
5 – Répartition des fo	onctions ou cas d'utilisation par	étudiant		12		
	gogique – Compétences termin					
	ntt) nation pour l'épreuve E6-2					
	e des équipements					
	objectifs du point de vue clien					
	es termes de la norme NF X 50-					
	a commission de Validation					
10.1 – Avis formul	lé par la commission de validat	ion :		17		

10.2 –	Nom des membres de la commission de validation académique :	17
10.3 –	Visa de l'autorité académique :	17

1 – Présentation et situation du projet dans son environnement

1.1 – Contexte de réalisation

Constitution de l'équipe de projet :	Étudiant 1 ER 🔲 IR 🔲	Étudiant 2 ER 🔲 IR 🔲	Étudiar ER□	nt 3 IR 🔲	Étudia ER 🗌	nt 4 IR 🔲	Étudia ER 🗌	nt 5 IR 🗌
Projet développé :	Au lycée ou er	En ent	reprise 🗌		Mixto	e 🔲		
Type de client ou donneur d'ordre (commanditaire):	Noms: ESAIP Adresse: 18, rue of Contact: M. Sofia Origine du projet: > I > 0	dée : Cahier des charges :	En En	treprise treprise	Noi	ı 🗌		
	> S	Suivi du projet :	Lycée 📙	En	treprise 🗌			
Si le projet est développé en partenariat avec une entreprise :	Nom de l'entreprise : Adresse de l'entreprise : Adresse site : http://www. Tél. :							

1.2 – Présentation du projet

1.2.1 - Contexte

La Loi cadre sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE) reconnaît à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à la santé. Il s'agit d'un enjeu de santé publique. Traduite dans le code de l'environnement, cette loi rend obligatoire, pour l'État, la surveillance de la qualité de l'air, la définition d'objectifs de qualité et l'information du public.

1.2.2 - Pollution de l'air : origines, situation et impacts

La qualité de l'air peut être modifiée par des polluants qui peuvent être d'origine naturelle ou d'origine anthropique, c'est-à-dire liés à l'activité humaine. La pollution de l'air a des effets significatifs sur la santé et l'environnement, qui engendrent des coûts importants pour la société. Le droit européen fixe des valeurs limites pour certains polluants dans l'air à partir des études épidémiologiques, conduites notamment par l'Organisation Mondiale de la Santé. Malgré une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air au cours des 20 dernières années, ces valeurs limites ne sont toujours pas respectées dans plusieurs zones. La France est engagée dans deux pré-contentieux européens pour la teneur en particules (PM10) et en dioxyde d'azote (NO2) pour une vingtaine d'agglomérations.

Quelques polluants de l'air (Source : https://www.ecologie.gouv.fr/pollution-lair-origines-situation-et-impacts) Les particules ou poussières en suspension (PM)

On distingue:

- les particules primaires, directement émises dans l'atmosphère. Elles sont majoritairement issues de toutes les combustions incomplètes liées aux activités industrielles ou domestiques, ainsi qu'aux transports. Elles sont aussi émises par l'agriculture (épandage, travail du sol, etc). Elles peuvent également être d'origine naturelle (érosion des sols, pollens, feux de biomasse, etc.).
- les particules secondaires, formées dans l'atmosphère suite à des réactions physico-chimiques pouvant impliquer le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NOx) ou les composés organiques volatils (COV), voire des particules primaires.

Les particules sont classées en fonction de leur taille :

- PM₁₀: particules de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles sont retenues au niveau du nez et des voies aériennes supérieures ;
- PM_{2.5}: particules de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles pénètrent profondément dans l'appareil respiratoire jusqu'aux alvéoles pulmonaires et peuvent passer dans la circulation sanguine.

Les particules sont particulièrement nocives pour la santé. Elles provoquent des irritations et des problèmes respiratoires chez les personnes sensibles et sont associées à une augmentation de la mortalité (affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers...).

Oxydes d'azote (NOx)

Les oxydes d'azote (NOx) regroupent le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO2). Ils sont émis lors de la combustion (chauffage, production d'électricité, moteurs thermiques des véhicules...). La chimie de l'azote (fabrication de nitrate d'ammonium...) ou l'utilisation de produits nitrés dans les procédés industriels (verrerie...) sont également des émetteurs. Enfin, l'utilisation des engrais azotés entraîne des rejets de NOx. Les émissions d'origine humaine peuvent localement devenir très largement prépondérantes.

Les volcans et les éclairs sont aussi susceptibles de créer les conditions favorables à la formation d'oxydes d'azote. De même, les sols naturels secs peuvent émettre du monoxyde d'azote au cours du processus biologique de transformation de l'azote du sol.

Une fois dans l'air, le monoxyde d'azote (NO) devient du dioxyde d'azote (NO₂), gaz irritant pour les bronches et favorisant les crises d'asthmes et les infections pulmonaires. Les personnes asthmatiques et les jeunes enfants sont plus sensibles à ce polluant

Dioxyde de soufre (SO₂)

Le dioxyde de soufre est produit à partir de la combustion d'énergies fossiles (fioul, charbon, lignite, gazole, etc.). Quelques procédés industriels émettent également des oxydes de soufre (production d'acide sulfurique, production de pâte à papier, raffinage du pétrole, etc.). Ils peuvent également être émis par la nature (volcans).

Ce polluant provoque une irritation des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires (toux, gène respiratoire, troubles asthmatiques). Il favorise également les pluies acides et dégrade la pierre. C'est également un précurseur de particules secondaires en se combinant, sous certaines conditions, avec les NOx.

Les composés organiques volatils (COV)

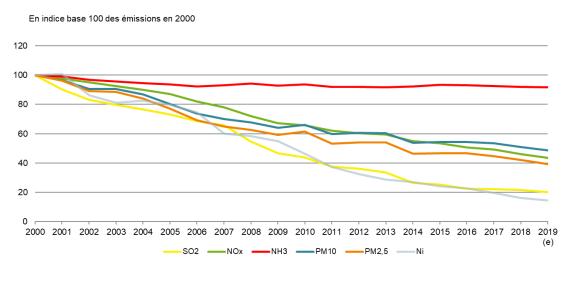
Les composés organiques volatils (COV) constituent une famille très large de produits comme le benzène, l'acétone, le perchloroéthylène... qui se trouvent à l'état de gaz ou s'évaporent facilement dans les conditions classiques de température et de pression lors de leur utilisation.

Les COV peuvent provoquer des irritations, une diminution de la capacité respiratoire et des nuisances olfactives. Certains sont considérés comme cancérogènes (benzène, benzo-(a)pyrène). Ils réagissent avec d'autres polluants de l'atmosphère et sont ainsi des précurseurs d'ozone, de particules secondaires ou de gaz à effet de serre.

Même si, au niveau planétaire, les émissions de COV proviennent à 90 % de sources naturelles (plantes, certaines zones géologiques qui contiennent du charbon ou du gaz), les émissions liées aux activités humaines sont beaucoup plus ponctuelles et peuvent parfois devenir prépondérantes localement (en particulier dans les régions fortement industrialisées).

Principales émissions de polluants par secteur d'activité

Les polluants atmosphériques sont en majeure partie liés à l'activité humaine.



Note : (e) : estimation préliminaire. Camp : France métropolitaine. Source : Citepa, avril 2020, format Secten

Figure 1: Evolution des émissions de quelques polluants

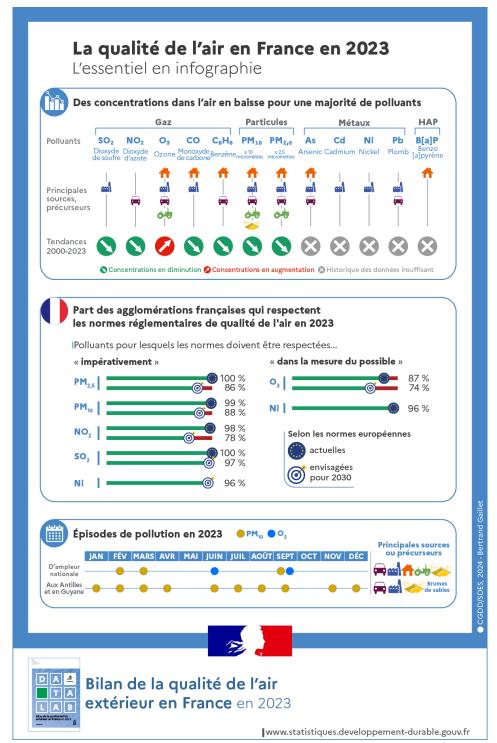


Figure 2: Données clés sur la qualité de l'air en France en 2023 - © Source : SDES

Le tableau suivant représente les niveaux de qualité de l'air recommandés par l'OMS pour la qualité de l'air.

	Valeur moyenne annuelle	Moyenne sur 24h	Moyenne sur 8h	Moyenne sur 1h	Moyenne sur 10 min
	μg/m³	μg/m³	$\mu g/m^3$	μg/m³	$\mu g/m^3$
PM 2.5	5	15	-	-	-
PM 10	15	45	-	-	-
Ozone (O3)	-	-	100	-	-
NO2	10	25	-	200	-
SO2	-	40	-	-	500
CO2	-	4	10	35	-

Source : Lignes directrices OMS relatives à la qualité de l'air

https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health

Surveillance des pollens et des moisissures

Les allergies respiratoires touchent aujourd'hui un Français sur quatre. Les pollens et les moisissures en sont en grande partie responsables.

Chaque année, des millions de Français subissent les conséquences d'une allergie aux pollens plus ou moins invalidante (rhinite, conjonctivite, asthme, etc.). Les saisons d'émissions de pollen varient selon les régions et la météorologie tandis que les risques d'allergies varient en fonction des espèces végétales et de la sensibilité des personnes.

Un « Pollinarium sentinelle » est un espace dans lequel sont réunies les principales espèces de plantes (plantain, armoise, graminées...), arbustes et arbres sauvages (bouleau, cyprès, noisetier...) de la région dont le pollen est allergisant.

L'objectif est de les observer quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollen de chaque espèce et de transmettre ces informations aux personnes allergiques inscrites à l'Alerte pollens.

A l'heure actuelle, il existe six « Pollinariums sentinelles » en Pays de la Loire : Nantes, Laval, Angers, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon et Cholet. Pour Angers, le « Pollinarium sentinelle » est situé dans le Parc Bellefontaine

Les principales espèces de plantes, arbustes et arbres sauvages dont le pollen est allergisant sont observées quotidiennement par les jardiniers de la Ville d'Angers qui détectent le début et la fin d'émission de pollens de chacune d'entre elles.

Cette information est validée par le médecin allergologue, le botaniste et Air Pays de la Loire qui la transmet par mail aux personnes inscrites. Les personnes allergiques peuvent ainsi commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Angers Loire Métropole met à disposition les données issues du « Pollinarium sentinelle » du Parc Bellefontaine d'Angers : https://data.angers.fr/explore/dataset/pollinarium-sentinelle-angers/api/?disjunctive.group

Documents consultables:

- Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2023 : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/bilan-de-la-qualite-de-lair-exterieur-en-france-en-2023
- Effets des pollens sur la santé : https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/pollens-et-allergies/article/effets-des-pollens-sur-la-sante
- Réseau Nationale de Surveillance Aérobiologique : https://www.pollens.fr/
- ATMO France : https://atmo-france.org/
- Alerte pollens : https://www.alertepollens.org/
- Données du Pollinarium sentinelle au Parc Bellefontaine à Angers : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/pollinarium-sentinelle-angers/

1.2.3 - Objectifs du projet

- Accompagner l'esaip dans son projet Territoire Intelligent en collaboration avec 7 communes de Maine et Loire.
- Mise en place d'une architecture IOT pour le contrôle de la pollution de l'air et de l'eau.
- Mise en place d'une plateforme de communication adaptative pour la surveillance de la pollution de l'environnement.

En résumé, on souhaite mettre en place une surveillance, à l'échelle d'une ville, qui viserait à informer toutes personnes abonnées au service, des concentrations de polluants et de pollens dans l'air, ce qui leur permettrait d'adapter leurs comportements, et ainsi de réduire les effets sur leur santé.

1.3 – Situation du projet dans son contexte

ommunications, téléphonie et réseaux téléphoniques ; matique, réseaux et infrastructures ;
imédia, son et image, radio et télédiffusion ;
ilité et systèmes embarqués ;
ronique et informatique médicale ;
ure, instrumentation et micro-systèmes ;
matique et robotique.
t

1.4 – Cahier des charges – Expression du besoin

Le principe retenu pour la surveillance sera le suivant :



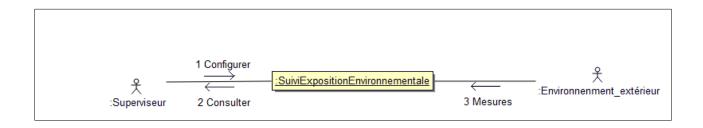
- 1. Des capteurs de surveillance de l'air communicants sont placés dans toute la ville.
- 2. Les capteurs envoient périodiquement des mesures sur la qualité de l'air à une passerelle
- 3. La passerelle envoie ces informations au réseau où les données sont analysées par un serveur d'applications.
- 4. Le serveur d'applications fournit des informations sur les niveaux de qualité de l'air dans toute la ville, y compris les alertes. Ces informations permettront de mesurer l'efficacité des programmes de qualité de l'air mis en place.

Les fonctionnalités demandées pour ce projet sont :

- Conception de capteurs chargés de mesurer les polluants :
 - o dioxyde de soufre (SO₂),
 - o xydes d'azote (NOx), dont dioxyde d'azote (NO2),
 - ozone (O3),
 - o particules ou poussières en suspension (PM₁₀ et PM_{2,5}),
 - dioxyde de carbone (CO2).
- Conception de capteurs chargés de mesurer :
 - La température, le taux d'humidité relatif et la pression atmosphérique.
- Réception et traitement des mesures pour estimer le niveau de risque en tenant compte de la localisation des capteurs.
- Suivre l'évolution des polluants dans l'atmosphère (liste et géolocalisation).
- Archiver les données pour des analyses différées.
- Paramétrer le système : période de mesure, seuils d'alertes, etc.

2 – Spécifications

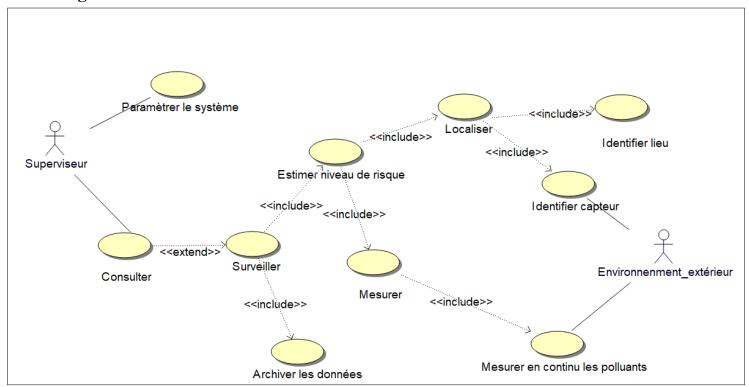
2.1 – Contexte



2.2 - Catalogue des acteurs

Acteurs	Rôle
Superviseur	Personne habilitée à consulter l'évolution des différents polluants et à configurer la période des mesures de concentrations de polluants, les seuils d'alertes.
Environnement extérieur	L'environnement extérieur interagit avec le système en indiquant les valeurs des polluants, la température, le taux d'humidité, la pression,

2.3 - Diagramme des cas d'utilisation



3 – Spécifications fonctionnelles

3.1 – Présentation fonctionnelle

3.1.1 - Identification des fonctions principales

L'analyse du cahier des charges permet d'identifier les principales fonctions couvertes par le système à concevoir.

Fonctions principales à concevoir (Fpi)	Description
Fp1	Mesurer en continu les polluants de l'air Mesurer les concentrations de polluants dans l'air.
Fp2	Mesurer en continu les données météorologiques Mesurer la température, le taux d'humidité relative et la pression.
Fp3	Localiser Permet de localiser les capteurs au sein de la ville.
Fp4	Consulter Suivre au fil de l'eau et en différé les niveaux de polluants dans l'air
Fp5	Paramétrer le système Offre la possibilité de modifier les paramètres du système tels que la période de mesure, les seuils d'alertes, etc.
Fp6	Archiver les données Permet de sauvegarder les données pour des analyses ultérieures.

4 – Contraintes de réalisation

4.1 – Caractérisation des fonctions de service (norme NF X50-151)

FS	Fonction de service / contraintes	Critères d'appréciation	Niveau	Flexib	ilité
				Limite d'acceptation	Classe
Fp1	Mesurer en continu les polluants de l'air	 Capacité à mesurer les polluants atmosphériques 			F1
Fp2	Mesurer en continu les données météorologiques	 Capacité à mesurer la température, le THR et la pression 			F1
Fp3	Localiser	Capacité à localiser le capteur dans la ville			F1
Fp4	Consulter	 Capacité à afficher sous forme graphique le niveau des polluants dans l'air. Ergonomie IHM 			F1 F2
Fp5	Paramétrer le système	 Capacité à fixer les différents paramètres de l'application (période d'échantillonnage, seuils d'alerte,) Ergonomie IHM 			F1 F2
Fp6	Archiver les données	Capacité à archiver les données pour une analyse ultérieure.			F1

Flexibilité : F0 : flexibilité nulle, niveau impératif ; F1 : flexibilité faible, niveau peu négociable ; F2 : flexibilité bonne, niveau négociable ; F3 : flexibilité forte, niveau très négociable

4.2 – Contraintes de réalisation

Contraintes financières (budget alloué) :

Aucun budget alloué pour la réalisation de ce projet.

Contraintes de développement (matériel et/ou logiciel imposé / technologies utilisées) :

- Systèmes d'exploitation d'accueil : Windows ou Linux pour la partie serveur. ESP8266, Arduino ou Raspberry Pi OS pour la partie capteurs.
- *Environnement de développement*: en fonction des langages de développement utilisé on pourra utiliser Visual Studio, Eclipse, Netbeans, Sublime Text ou Notepad++
- Technologies côté capteurs : à définir pendant le déroulement du projet
- Technologie côté serveur : à définir pendant le déroulement du projet
- Bases données auquel il faudra accéder : à définir pendant le déroulement du projet
- Structure des répertoires d'application
 - Le paramétrage de l'application sera stocké de préférence dans la base de données.
 - Structure type des répertoires (exemple) :

\app\database\ {base de données}

 $\log \$

\old\ {répertoire des anciennes applications}

- Structure générale des fenêtres
 - L'application d'affichage doit s'adapter à la résolution de l'écran d'affichage.
 - o Pour les couleurs, une charte graphique sera à élaborer avec le commanditaire du projet.
 - o On doit voir la différence entre les données qui sont fixes et les données variables.
 - Le design des boutons doit être moderne.
- Si possible, mise en place d'info bulle sur chaque bouton et champs :
 - o description du champ;
 - o affichage du raccourci s'il existe.
- Système d'authentification

On se basera sur un mot de passe chiffré situé dans la base de données.

- Fichiers « Log »
 - Enregistrement dans un format texte compatible Excel;
 - Le maximum d'informations doit être enregistré pour pouvoir faire une analyse en cas d'erreur.
 - 2 ans d'enregistrement avec 1 fichier par jour.
 - Principe d'écriture :

25/10/2023 - 07:33:59 - LANCEM – Lancement application

Date – heure – Rubrique (codage avec 6 lettres) – désignation

Exemple de désignation :

LANCEM: actions au lancement de l'application

ACTION : les actions de l'opérateur

ENTREE : réception de données depuis la base de données

SORTIE : écriture dans la base de données

Contraintes qualité (conformité, délais, ...) :

- Modélisation pour la spécification/analyse : UML/SysML.
- *Type de langage de codage* : suite à la conception générique, on choisira le langage le mieux adapté. Par exemple, C# ou C++/CLI avec le Framework .NET, HTML, PHP, JavaScript, Java, XML...
- Numéro de version de l'application :
 - V principal.secondaire.révision
 - principal et secondaire : changement en manuel
 - révision : changement en automatique à chaque création d'un exe.
- Règles à respecter pour le codage :
 - 1. Une méthode ne doit pas dépasser 100 lignes de caractères sauf exception.
 - 2. Le code doit être développé dans l'optique de pouvoir être modifié facilement.
 - 3. Le code doit être assez explicite pour se comprendre tout seul.
 - 4. Le code devra être commenté à minimum de 20% de la globalité du code.
 - 5. Commentaire sur chaque fonction.
 - 6. Déclaration des variables :
 - pas d'accent, pas d'epace, pas de « »
 - utilisation de majuscule sur chaque mot de la variable
 - préfixe :
 - 1er préfixe de type de portée :
 - g (globale), m (module), aucun (locale à une procédure)
 - 2ème préfixe de type de données :

Boolean bln

Byte byt

Collection (Objet) col

Currency cur

Date (Time) dtm

Double dbl

Error err

Integer int

Long lng

Object obj

Single sng

String str

Type défini par l'utilisateur udt

Variant vnt

exemple: mblnCalcInProgress

- 7. Déclaration des objets :
 - même principe que la variable.
 - utilisation d'un préfixe :

Combo Box cbo

Check Box chk

Bouton poussoir cmd

Image img

Label lbl

...

- 8. Déclarations diverses :
 - même principe que la variable.
 - utilisation d'un préfixe :

Procedure Sub sub

Function fun

Module mod

Object obj

- Déploiement de l'application :
 - 1. Le déploiement de l'application devra se faire en accord avec la planification des incréments. Après intégration des différents modules constituant l'incrément, ce dernier sera validé par un plan de test élaboré lors de la planification des incréments
 - 2. La création d'un setup de déploiement (avec les dossiers, base de données, raccourcis bureau et menu démarrer) est exigée.
 - 3. Dans la mesure du possible lors de l'installation, le setup devra permettre le paramétrage de l'applicatif.
 - 4. Une réflexion pour effectuer un déploiement de l'application lors des mises à jour de l'exe sur les postes client devra être menée.
- Documentation à produire :

Un seul dossier technique est à produire en deux exemplaires. Son contenu est le suivant :

- Présentation du système à concevoir dans lequel nous trouverons un synoptique général de l'application ainsi qu'un cahier des spécifications générales et techniques.
- Conception préliminaire.
- Plan de tests d'intégration.
- Planning prévisionnel des incréments.
- Dossier des incréments. Pour chaque incrément, on trouvera les rubriques suivantes :
 - Principales mises en œuvre effectuées.
 - Justification des principaux choix de conception effectués.
 - o Conception détaillée : détail de chaque objet.
 - o Plan de tests unitaires.
 - Procès-verbaux des tests unitaires.
 - o Bilan.
- Bilan des tests d'intégration. On trouvera sous cette rubrique les éléments suivants :
 - Les procès-verbaux des tests d'intégration.
 - Le planning réel des incréments comparé au planning prévisionnel avec commentaires.
- Manuel d'installation.
- Manuel d'utilisation pour les opérateurs (contrôle mis en route, arrêts, modes automatiques et manuels, défauts).

Remarques:

- On devra être capable de déterminer facilement le travail réalisé par chaque étudiant participant au projet.
- La rédaction du dossier s'effectue **pendant le déroulement du projet**. Certains éléments de ce dossier seront **exigés pendant les revues** de projet.
- Sur la forme, le dossier technique devra : respecter les normes et standards de représentation, être maniable, homogène.
- Sur le fond, le dossier technique devra être cohérent, complet et précis.
- Nous devons avoir à la fin du projet une documentation de qualité qui permettra de modifier l'application facilement.
- Exigences pour la livraison :

Fin mai 2025, le projet devra être livré. Les éléments livrables sont :

- Un dossier mémoire comprenant toute la documentation décrite dans le paragraphe précédent.
- Un support amovible comprenant:
 - La documentation et les présentations produites par l'équipe de projet.
 - Les différents codes source de l'application réalisée.
 - Un programme d'installation automatique de l'application.

Contraintes de fiabilité, sécurité :

- Couplage : Les communications entre l'application embarquée et le système de gestion de BD n'entraîne pas d'erreurs.
- *Efficacité* : l'exécution de l'application doit être fluide pour l'opérateur sans arrêt de l'application. Les applications réalisent les fonctions principales priorisées par le Maître d'Ouvrage.
- Maintenabilité :
 - Les procédures d'installation et de configuration doivent être rédigées de telle sorte qu'elles soient facilement reproductibles.
 - Le code devra être développé dans l'optique de **pouvoir être modifié facilement**.
- Robustesse:
 - L'utilisation de framework et de patrons de développements standards (design pattern) est un gage de robustesse des applications.
 - Toutes les valeurs de retour des fonctions devront être testées pour gérer les erreurs.
 - Toutes les méthodes sont testées unitairement.
 - Si l'application est en cours de fonctionnement et que l'opérateur arrête l'ordinateur, cela ne doit pas bloquer l'arrêt de l'ordinateur.

- Sur chaque champ rentré par l'opérateur, il doit y avoir un contrôle de donnée suivant le type demandé (vérification du nombre de caractères, du type...) et un formatage de la donnée (remplacement du « . » par une « , », mise en majuscule ou en minuscule, arrondi pour les valeurs numérique).
- Sécurité : Les données ne pourront être accessibles que par les personnels prévus.
- Portabilité: l'application devra être testée sous Windows 10 ou supérieure pour la station d'administration.
- *Ergonomie* : l'exploitation du logiciel est faite par un opérateur habilité. L'utilisation doit être la plus simple et la plus intuitive possible.

4.3 – Ressources mises à disposition des étudiants (logiciels / matériels / documents)

Documentation:

La principale source d'information sur les technologies à employer se trouve sur le Web.

5 – Répartition des fonctions ou cas d'utilisation par étudiant

Une affectation possible des fonctions à développer entre les étudiants est donnée ici.

Cette répartition sera susceptible d'être modifiée du fait le l'utilisation d'une méthode de développement itérative pour la gestion du projet qui tient compte de l'engagement des étudiants pour la réalisation du projet ainsi que des aléas rencontrés au cours du projet.

	Fonctions à développer et tâches à effectuer	
Étudiant 1	Liste des fonctions assurées par l'étudiant : • Fp1 : Mesurer en continu les polluants de l'air (acquisition + transmission) • Fp3 : Localiser (acquisition + transmission)	Installation : • Installer l'EDI utilisé. • Installer la maquette de test du système. Mise en œuvre : • Mise en œuvre des différentes solutions retenues. Configuration :
ER IR		 Configurer la chaîne d'acquisition des grandeurs physiques. Réalisation : Réalisation des fonctionnalités en charge. Réalisation du PCB de la carte permettant l'acquisition des mesures, leurs transmissions et leurs localisations. Documentation : Rédiger les manuels d'installation et d'utilisation de la maquette. Dossier décrivant les choix retenus. Dossier décrivant le détail de chaque fonctionnalité développée. Dossier de réalisation des différentes
Étudiant 2	Liste des fonctions assurées par l'étudiant : • Fp2 : Mesurer en continu les données météorologiques (acquisition + transmission) • Fp3 : Localiser (acquisition + transmission)	Installation: Installer l'EDI utilisé. Installer la maquette de test du système. Mise en œuvre: Mise en œuvre des différentes solutions retenues. Configuration: Configurer la chaîne d'acquisition des grandeurs physiques. Réalisation: Réalisation des fonctionnalités en charge. Réalisation du PCB de la carte permettant l'acquisition des mesures, leurs transmissions et leurs localisations. Documentation: Rédiger les manuels d'installation et d'utilisation de la maquette. Dossier décrivant les choix retenus. Dossier décrivant le détail de chaque fonctionnalité développée. Dossier de réalisation des différentes
Étudiant 3	Liste des fonctions assurées par l'étudiant : • Fp1 : Mesurer en continu les polluants de l'air (réception + traitement) • Fp2 : Mesurer en continu les données météorologiques (réception + traitement) • Fp3 : Localiser (réception + traitement) • Fp6 : Archiver les données	Installation: Installer l'EDI utilisé. Installer la maquette de test du système. Mise en œuvre: Mise en œuvre des différentes solutions retenues. Configuration: Configurer la chaîne de développement. Réalisation: Réalisation des fonctionnalités en charge. Documentation: Dossier décrivant les choix retenus. Dossier décrivant le détail de chaque fonctionnalité développée. Dossier de réalisation des différentes fonctionnalités en charge.
Étudiant 4	Liste des fonctions assurées par l'étudiant • Fp4 : Consulter • Fp5 : Paramétrer le système	Installation : Installer l'EDI utilisé. Installer la maquette de test du système. Mise en œuvre : Mise en œuvre des différentes solutions retenues. Configuration :

		Configurer la chaîne de développement.
EC 🗆	IR 🗌	Réalisation :
		 Réalisation des fonctionnalités en charge
		Documentation:
		 Décrire les cas d'utilisation (Use case ou User
		Story).
		 Prototypage des interfaces-utilisateur (Mockup)
		 Dossier analyse de l'existant.
		 Dossier décrivant les choix retenus.
		Dossier décrivant le détail de chaque
		fonctionnalité développée.
		 Dossier de réalisation des différentes
		fonctionnalités en charge.

6 – Exploitation Pédagogique – Compétences terminales évaluées :

6.1 – Spécialité IR

		Contrat de Tâche									S
Activités	Tâches		Compétences	Candidat 1	Candidat 2	Candidat 3	Candidat 4	Candidat 5	Centre	Entreprise	Les deux
	-	compagnement du client									
		Analyse des besoins du client			 	 	+=-			H	
		Réception de l'installation avec le client		H		Candidat 2 Candidat 3 Candidat 3 Candidat 3 Candidat 4 Candidat 8 Candidat 8 Candidat 8 Candidat 8	H				
R1	-	Formation du client	C1					 			
		Explication des modalités de l'intervention	_					₩		H	
	T5	Information et/ou conseil au client	_					 			
		Fidélisation de la clientèle tallation et qualification (activité commune aux deux options)								<u> </u>	
R2		Analyse de la demande du client									
		Production des documents pour la mise en œuvre (plans d'exécution, protocoles,paramétrages etc.)									
	Т3	Vérification du dossier et interprétation des plans d'exécution	C8 C10								
	T4	Préparation du chantier en fonction de l'intervention souhaitée									
	Т5	Réalisation des opérations avec, en particulier, prise en compte des contraintes client et contrôle matériel et logiciel de l'installation									
	Т6	Recettage de l'installation									
	Exp	ploitation et maintien en condition opérationnelle (activité con	nmune	e aux	deux	optic	ons)				
	T1	Suivi de l'exploitation technique									
D 2	T2	Contact avec les supports techniques externes									
R3	Т3	Supervision de l'état du réseau dans son périmètre	CO								
	T4	Réalisation d'un diagnostic de premier niveau	C8 C10								
	T5	Configuration matérielle et logicielle des équipements									
	Т6	Intégration de nouveaux équipements									
	T7	Mise à jour des équipements									
	Ges	stion de projet et d'équipe (activité commune aux deux option	s)	1	•	•	1	•			
	T1	Identification de toutes les étapes du projet jusqu'à la réception des travaux									

	T2	Identification des ressources humaines et matérielles									
R4	Т3	Management des équipes opérationnelles internes	C1								
ТТ	T4	Gestion de la sous-traitance	C3								
	T5	Pilotage de l'exécution des travaux									
	Т6	Encadrement des équipes externes									
	Ma	intenance des réseaux informatiques			I						
	T1	Pilotage et suivi des interventions jusqu'à la fin de l'incident									
R5	T2	Communication des procédures auprès des techniciens de maintenance									
	Т3	Réalisation de reportings quotidiens et hebdomadaires pour les interventions	C10								
	T4	Réalisation de diagnostics et d'interventions de maintenance curative									
	T5	Réparation de câblage, changement de cartes ou d'équipements									
	Т6	Rédaction de comptes rendus d'intervention									
	Élaboration et appropriation d'un cahier des charges										
	T1	Collecte des informations									
D1	T2	Analyse des informations	C1								
	Т3	Interprétation d'un cahier des charges	C3								
	T4	Formalisation du cahier des charges									
	Développement et validation de solutions logicielles										
	T1	Conception de l'architecture d'une solution logicielle									
	T2	Modélisation d'une solution logicielle									
D2	Т3	Développement, utilisation ou adaptation de composants logiciels	C8								
	T4	Tests de mise en production									
	T5	Recette et validation									
	Ges	stion d'incidents									
	T1	Ouverture et analyse des tickets par niveau de criticité									
	T2	Traitement des tickets									
D3	Т3	Remédiation des incidents	C1								
	T4	Élaboration des rapports d'incidents	C10								
	T5	Transmission de l'information (escalade)									
	Val	orisation de la donnée					•	•			
	T1	Collecte de la donnée									
	T2	Stockage de la donnée									
D4	Т3	Orchestration de la donnée									
	T4	Analyse de la donnée	C3								

	T5	Exploitation de la donnée	C8							
D5	Audit de l'installation ou du système									
	T1	Évaluation des biens et moyens dans le périmètre de l'audit								
	T2	Évaluation de la configuration	C3 C10							
	Т3	Évaluation du contrôle d'accès								
	T4	Évaluation de la gestion de compte								
	T5	Évaluation de la sécurité								

6.2 – Spécialité ER

7 – Planification (Gantt)

Début du projet semaine 9

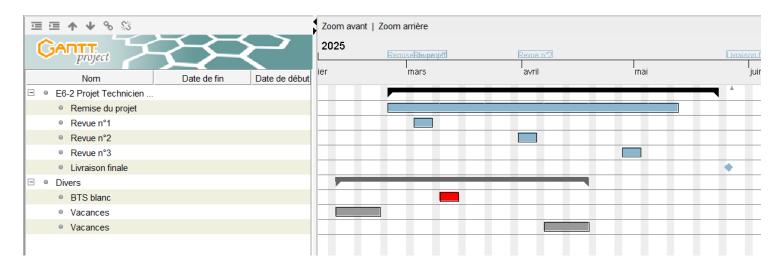
Revue 1 (R1) semaine 10

Revue 2 (R2) semaine 14

Revue 3 (R3) semaine 18

Remise du projet (Re) se référer au planning d'organisation des examens Soutenance finale (Sf) se référer au planning d'organisation des examens

Livraison (Li) à déterminer avec le commanditaire



8 – Condition d'évaluation pour l'épreuve E6

8.1 – Disponibilité des équipements

L'équipement sera-t-il disponible ?	Oui 🔲	Non 🗌
-------------------------------------	-------	-------

8.2 – Atteintes des objectifs du point de vue client

Le jury devra considérer que le projet est abouti si toutes les fonctions de services de classe de flexibilité F0 à F2 sont réalisées et correspondent pleinement au cahier des charges fonctionnel (c.d.c.f.).

8.3 – Avenants :		
Date des avenants :	 Nombre de pages :	

9 – Annexes

9.1 – Définition des termes de la norme NF X 50-150

A.1 Analyse fonctionnelle : Démarche qui consiste à recenser, ordonner, caractériser, hiérarchiser et/ou valoriser les fonctions. Démarche d'étude permettant d'établir le cahier des charges fonctionnel et les spécifications fonctionnelles

A.2 Besoin: Nécessité ou désir éprouvé par un utilisateur.

A.3 Cahier des charges fonctionnel (CdC F) :

Document par lequel le demandeur exprime son besoin (ou celui qu'il est chargé de traduire) en termes de fonctions de service et de contraintes. Pour chacune d'elles, sont définis les critères d'appréciation et leurs niveaux : chacun de ces niveaux est assorti d'une flexibilité. Document établi par le demandeur définissant les

clauses techniques, les clauses de qualité et les clauses administratives applicables à la fourniture recherchée ; il sert de base à la proposition du fournisseur et pourra faire l'objet d'un contrat.

- **A.4** Concepteur ou concepteur-réalisateur (d'un produit) : Entité, responsable de la conception d'un produit, qui outre les exigences techniques, prend en compte les conditions, coûts et délais de réalisation.
- A.5 Contrainte : Limitation à la liberté de choix du concepteur-réalisateur d'un produit.
- **A.6 Critère d'appréciation d'une fonction :** Caractère retenu pour apprécier la manière dont une fonction est remplie ou une contrainte respectée.
- **A.7 Décideur :** Personne mandatée pour prendre les décisions relatives à une action, les faire connaître et les faire appliquer.
- **A.8 Demandeur (d'un produit) :** Entité qui recherche un produit, en émet le cahier des charges, en vue de son acquisition et de son utilisation par elle-même ou par d'autres.
- **A.9 Expression fonctionnelle du besoin :** L'expression fonctionnelle du besoin est constituée par la démarche et les documents qui en résultent.
- **A.10 Flexibilité d'un niveau :** Ensemble d'indications exprimées par le demandeur sur les possibilités de moduler un niveau recherché pour un critère d'appréciation.
 - **A.10.1 Classe de flexibilité :** indication littérale, placée auprès du niveau d'appréciation, permettant de préciser son degré de négociabilité ou d'impérativité.
 - **A.10.2** Limite d'acceptation : Niveau de critère d'appréciation au delà duquel, ou en deçà suivant le cas, le besoin est jugé non satisfait.
 - **A.10.3 Taux d'échange :** Rapport déclaré acceptable par le demandeur entre la variation du prix (ou du coût) et la variation correspondante d u niveau d'un critère d'appréciation, ou entre les variations de niveau de deux critères d'appréciation.
- **A.11 Fonctions :** Actions d'un produit ou de l'un de ses constituants exprimées exclusivement en termes de finalité.
 - **A.11.1 Fonction de service :** Action attendue d'un produit (ou réalisée par lui) pour répondre à un élément du besoin d'un utilisateur donné.
 - **A.11.2 Fonction technique :** Action interne au produit (entre ses constituants) choisie par le concepteur-réalisateur, dans le cadre d'une solution, pour assurer des fonctions de service.
- **A.12 Niveau d'un critère d'appréciation :** Grandeur repérée dans l'échelle adoptée pour un critère d'appréciation d'une fonction. Cette grandeur peut être celle recherchée entant qu'objectif ou celle atteinte pour une solution proposée.
- **A.13 Produit :** Ce qui est (ou sera) fourni à un utilisateur pour répondre à son besoin. Ce peut être le résultat d'une activité, un matériel, un service, un système, un ouvrage, un processus industriel ou administratif (procédé, logiciel, procédure, etc.) ou toute combinaison de ceux-ci.
- **A.14 Utilisateur :** Personne ou entité pour qui le produit a été conçu et qui exploite au moins une des fonctions du produit au cours de son cycle de vie.

10 – Observation de la commission de Validation Ce document initial: comprend 19 pages et les documents annexes suivants : (À remplir par la commission de a été utilisé par la Commission Académique de validation qui s'est réunie à validation qui valide le sujet de projet) Orvault, le 18 / 11 / 2024 Défini 🗌 Insuffisamment défini Non défini Contenu du projet : Pertinent / À un niveau BTS CIEL Problème à résoudre : Cohérent techniquement Complexité technique: Suffisante Insuffisante Exagérée (liée au support ou au moyen utilisés) Cohérence pédagogique: Le projet permet l'évaluation de toutes les compétences terminales (relative aux objectifs de l'épreuve) Chaque candidat peut être évalué sur chacune des compétences Planification des tâches demandées aux Proiet ... étudiants, délais prévus, ...: Défini et raisonnable Insuffisamment défini Non défini □ Les revues de projet sont-elles prévues : Oui 🗌 Non 🔲 (dates, modalités, évaluation) Conformité par rapport au référentiel et à la Oui 🗌 Non 🗌 définition de l'épreuve : Observations: 10.1 – Avis formulé par la commission de validation : ☐ Sujet accepté ☐ Sujet à revoir : Conformité au Référentiel de Certification / Complexité en l'état Définition et planification des tâches Critères d'évaluation Autres: ☐ Sujet rejeté Motif de la commission : 10.2 – Nom des membres de la commission de validation académique : Établissement Nom Académie **Signature**

10.3 – Visa de l'autorité académique :

(nom, qualité, Académie, signature)

<u>Nota :</u>

Ce document est contractuel pour la sous-épreuve E6-2 (Projet Technique) et sera joint au « Dossier Technique » de l'étudiant.

En cas de modification du cahier des charges, un avenant sera élaboré et joint au dossier du candidat pour présentation au jury, en même temps que le carnet de suivi.